

LOIS DU JEU

Modifications 2026/27



International Football Association Board

En vigueur au 1er juillet 2026 • Coupe du Monde FIFA 2026™ et au-delà

Sommaire des modifications

IFAB – Saison 2026/27



Loi 3

Remplacements – règle des 10 secondes



Loi 4

Équipement des joueurs



Loi 5

Arbitre – décompte de 5 secondes



Loi 8

Coup d'envoi & balle à terre



Loi 10/14

Penalty – double contact accidentel



Loi 12

Fautes – règle de l'avantage



VAR

Extension du protocole VAR



Soins

Évaluation médicale & sorties



Discipline

Quitter le terrain pour protestation



LOI 3 - JOUEURS

Remplacements

Règle des 10 secondes

Le joueur remplacé doit quitter le terrain dans les 10 secondes suivant le signal de remplacement. En cas de dépassement, son remplaçant doit attendre 1 minute effective + la prochaine interruption pour entrer.

Remplacements multiples

Lorsque plusieurs remplacements sont effectués au même arrêt de jeu, tous les joueurs remplacés doivent avoir quitté le terrain dans les 10 secondes après le dernier remplacement indiqué.

Matches amicaux A

Le nombre de remplaçants autorisés dans les matches amicaux entre équipes nationales « A » passe à 8. Les deux équipes peuvent également convenir d'utiliser jusqu'à 11 remplaçants.



Décompte de 5 secondes

5"

délai max pour
les reprises
de jeu

Rentrée de touche

Si l'équipe dépasse 5 secondes, l'arbitre lance un décompte visuel. La possession est accordée à l'adversaire sur une remise en touche.

Coup de pied de but

En cas de dépassement du délai, le coup de pied de but est transformé en corner accordé à l'équipe adverse.

Gardien de but

En prolongement des règles 2025/26, des essais sont menés pour encadrer les blessures simulées par le gardien visant à retarder le jeu.



Extension du protocole VAR

01 Corner accordé à tort

La VAR peut corriger un corner manifestement accordé à tort, à condition que la décision soit rectifiable immédiatement sans retarder la reprise du jeu.

02 Confusion d'identité

Si un carton jaune ou rouge est infligé au mauvais joueur, la VAR peut intervenir pour corriger l'identité du joueur sanctionné.

03 2e carton jaune injustifié

Les cartons rouges découlant d'un deuxième carton jaune manifestement infligé à tort peuvent désormais faire l'objet d'une révision VAR.

04 Caméras portatives

Les compétitions peuvent équiper arbitres, arbitres assistants et 4es arbitres de caméras portatives pour un soutien vidéo sur le terrain.



SOINS MÉDICAUX, ÉQUIPEMENT & DISCIPLINE

Mesures complémentaires



Évaluation médicale sur le terrain

Si un joueur (hors gardien) reçoit un diagnostic médical sur le terrain ou si sa blessure entraîne un arrêt de jeu, il doit quitter le terrain.

Il doit attendre qu'une minute effective se soit écoulée après la reprise du jeu avant de pouvoir y revenir.

Objectif : limiter les simulations et les arrêts stratégiques utilisés pour casser le rythme.



Loi 4 – Équipement

Accessoires autorisés

Les objets ne présentant aucun danger sont désormais autorisés, sous réserve qu'ils soient couverts de manière sûre et sécurisée.



Discipline

Quitter le terrain pour protestation

Tout joueur quittant volontairement le terrain pour contester une décision arbitrale peut être sanctionné d'un carton rouge. Un officiel incitant ses joueurs à quitter la pelouse est également passible de sanction. Une équipe provoquant l'arrêt du match peut être déclarée perdante par forfait.



AUTRES MODIFICATIONS

Lois 8, 10, 12, 14 et comportements

Loi 8

Balle à terre

Clarification : la balle à terre est accordée à l'équipe qui aurait conservé ou récupéré la possession si le jeu n'avait pas été arrêté.

Loi 10 & 14

Double contact – Penalty

Ajout de texte confirmant la circulaire n°31 (juin 2025) : les doubles contacts accidentels du tireur lors d'un penalty ne sont pas sanctionnés.

Loi 12

Règle de l'avantage

Si l'arbitre applique l'avantage pour une infraction qui aurait constitué un DOGSO * et qu'un but est marqué, le joueur fautif n'est pas averti car l'infraction n'a pas empêché le but.

Hors-jeu

Expérimentation en cours

La 'loi Wenger' (illicite seulement si le corps entier dépasse le défenseur) entre en phase d'essai en Premier League canadienne à partir d'avril 2026. Les tests sur la technologie semi-automatisée de détection du hors-jeu se poursuivent.

Retards de jeu

Sanctions étendues

Avertissement pour : fausse rentrée de touche, traîner lors d'un remplacement, botter le ballon au loin, provoquer une confrontation après un arrêt de jeu, exécuter délibérément un coup franc au mauvais endroit.

Comportements

Face-à-face & dissimulation

Les comportements en face-à-face (joueurs dissimulant leurs propos) sont désormais explicitement ciblés par les nouvelles dispositions disciplinaires.

(*) DOGSO est l'acronyme anglais qui signifie Denying an Obvious Goal-Scoring Opportunity, ce qui se traduit par anéantir une occasion manifeste de but.

EN RÉSUMÉ

Un football plus fluide et plus équitable

- Entrée en vigueur le 1er juillet 2026 (compétitions anticipées possibles)
- Première application : Coupe du Monde FIFA 2026™
- Objectif central : augmenter le temps de jeu effectif
- Renforcement de la technologie VAR et de l'équité arbitrale

Source : IFAB – theifab.com

Lois du Jeu 2026/27 disponibles en téléchargement sur theifab.com/fr/laws-of-the-game-documents/

